



2 contats d'assurance pour une voiture

Par **Pascal**, le **24/08/2010** à **14:23**

Bonjour,
comme j'ai expliqué sur un autre poste je suis affilié à une assurance en liquidation judiciaire qui n'assure plus les garanties pour lesquelles j'avais souscrit. Est il possible de contracter une assurance alors que celle ci n'est pas encore résiliée. Quelle seraient les conséquences si j'avais un sinistre alors que je suis affilié a deux assurances?